

LA

Petite Tunisie

ABONNEMENTS :

Tunis-Tunisie	France
Un an.....Fr. 10	Un an.....Fr. 12
Six mois..... 6	Six mois..... 7
PAYABLES D'AVANCE	

Rédacteur en Chef: Em. LACROIX

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du Journal
16, Rue Es-Sadikia — TUNIS

ANNONCES :

Annonces diverses..... la ligne	0 40
Réclames.....	0 60
Chronique locale.....	1 50
PAYABLES D'AVANCE	

POURSUITES ROYALES

Tunis, le 10 Septembre 1896

POURSUITES ROYALES

« Un article paru dans un journal français de la localité, dans lequel se cueillent des insultes contre S. M. le roi d'Italie, a produit une sale (brutta) impression sur la Colonie.

« Nous savons que, d'après l'art. 36 de la loi sur la presse, il sera procédé, par l'initiative de notre autorité consulaire, contre le journal en question.

« (Unione 5 sept. 96) »

Ainsi donc, d'après le journal subventionné italien, nous sommes sous le coup de poursuites, pour insultes à M. Humbert, roi d'Italie.

Quel honneur!

Les Italiens gouvernants ne nous pardonneront d'avoir été les seuls, en Tunisie, à prendre la défense des proscrits de Favignana, ils ne nous pardonnaient pas surtout d'avoir stigmatisé comme elles le méritaient les ignominies, les infamies et les platitudes commises en cette circonstance.

Aussi, l'occasion était belle et ils ne l'ont pas laissée échapper et, samedi M. Machiavelli — ce qui en français doit probablement vouloir dire fils de Machiavel — prenant ses grands airs offensés et courroucés s'en alla trouver M. Révoil, demandant une réparation pour les insultes que la *Petite Tunisie* avait lancées à l'adresse du très-grand, très-puissant et très digne Seigneur Umberto Primo de la Maison de Savoie, roi de toutes les Italies, Siciles, etc., etc.

Notre consul aurait, paraît-il, répondu qu'on nous poursuivait devant les tribunaux compétents.

Et voilà l'organe officieux italien qui annonce *urbi et orbi* qu'on va poursuivre un journal français pour insultes à S. M. le roi d'Italie.

Comme l'on sent bien la tendance à démontrer la suprématie de l'élément italien en Tunisie. Car c'est cela et cela seul qu'ils veulent prouver. Au moment du renouvellement du traité, voilà le piège tendu à nos diplomates et dans lequel nous craignons bien que leur platitude et leur stupidité ordinaires les fasse tomber.

Nous les avons vus à l'œuvre, nos diplomates de carton, lors de l'affaire des évadés de Favignana et nous ne serions nullement surpris, en cette circonstance, de les voir essayer de réparer la bassesse commise alors, par une lâcheté.

Ce que nous avons dit de M. Humbert, n'en déplaise au César de l'U-

nione, au César Fabbri...qué, qui n'est qu'un César de contrebande, nous l'avons écrit parce qu'en Tunisie nous sommes en France, et si un grand journal de Paris, l'*Autorité*, peut le 25 août écrire ceci :

« Ce n'est pas dans un organe français que je voudrais voir l'éloge à outrance du roi Humbert, sombre et féroce soudard... »

Un journal français de Tunis peut, croyons-nous, le 4 septembre, écrire :

« Ce sombre et sinistre soudard qui a nom Humbert. »

Il serait vraiment étrange qu'il soit permis sur la terre française de Tunisie d'insulter la France, comme l'ont fait les italiens et quelques allemands au *Campo Gymnastico* en criant : Vive l'Allemagne! Vive l'Italie! Vive la Triplice! ce qui veut dire : A bas la France! et qu'on ne puisse stigmatiser comme elle le mérite la conduite ingrate de cette nation-sœur qui nous doit pourtant le rang qu'elle occupe aujourd'hui en Europe.

De toutes ces manifestations anti-françaises nos représentants n'ont eu nul souci et aujourd'hui, ils auraient l'ignoble bassesse de poursuivre un journal français qui, en organe libre d'un pays libre, n'a pas pour M. le roi d'Italie, toutes les révérences que lui doivent ses sujets et esclaves, qui a osé lui rappeler que son père était heureux d'être simple caporal des Zouaves. — les Zouaves de Palestro! — à qui il devait son trône.

Nous le verrons bien!

Ce n'est certes pas la crainte des poursuites qui nous fait parler ainsi; c'est la honte de voir le sentiment patriotique, la dignité française avilie, navalée entre les mains de gens qui sont chargés de représenter et de faire respecter notre chère République.

Si les poursuites ont lieu, nous serons heureux, le jour de la condamnation, car de même qu'on aura trouvé des magistrats pour nous poursuivre, on trouvera des juges pour nous condamner et nous aurons avec nous, ce jour-là, tous les cœurs vraiment français, tous les citoyens véritablement patriotes, mais non comme l'entendent les officieux résidentiels.

C'est au milieu de tous ces braves gens que, comme le capitaine Romani, nous saluerons la condamnation qui nous frappera des cris mille fois répétées de : Vive la France!

C. VÉRAX.

Le résident Millet continue, à se faire tailler une belle petite réclame par l'Agence Fournier, très probablement, avec les fonds des contribuables car chacun sait que le particulier n'attache pas ses chiens avec des saucisses : se rappeler ses différends avec la C^{ie} de bateaux qui lui transporta son mobilier de Stockholm, le voiturier de Souk-El-Arba, etc, etc. Voici donc ce qu'il a osé faire publier :

.....N'oublions pas, d'autre part, que le Gouvernement de la République est représenté à Tunis par un de nos meilleurs diplomates, M. René Millet, qui remplit également les fonctions de ministre des relations extérieures de la Régence. »

M. René Millet, l'un de nos meilleurs diplomates! Si ça n'est pas à faire pouffer de rire! Nous ne voulons pas revenir sur toutes les gaffes diplomatiques commises par l'ami de Casimir-Périer; nos compatriotes les ont encore à la mémoire.

TOUCHANT ACCORD!

Les *Echos* s'élèvent, non sans raison, contre l'accord intervenu entre les compagnies de transports maritimes, dans le but d'augmenter dans des proportions relativement considérables, le fret des marchandises venant de France et vice-versa.

Il est clair que des compagnies de cette nature, toutes puissantes qu'elles soient, écoutent toujours d'une oreille bienveillante les conseils du résident général, c'est donc de ce côté, qu'il faut rechercher les responsabilités de ce contrat meurtrier pour la colonie.

Et si, au lieu d'être ainsi, s'il en était autrement, pour qu'elles s'entendaient pour augmenter le prix de transport des marchandises et des passagers libres, s'entendaient-elles aussi, pour continuer à transporter les fonctionnaires avec une réduction de 50 pour cent!

Cette faveur que les compagnies laissent subsister pour les fonctionnaires au détriment de commerçants, industriels, agriculteurs et ouvriers est plus que suffisante pour prouver la complaisance avec laquelle notre résident a dû se prêter à cette combinaison plus que singulière.

Quant à nous, nous ne sommes nullement surpris de cette attitude, sachant depuis longtemps que cet étrange résident tend de plus en plus, à sacrifier la colonie, nous pétons de celle qui trime — qu'il déteste, peut-être parce qu'il la trouve malsaine — pour le plus grand triomphe du rond-deucuir.

On ne voit donc que par cette extraordinaire émigration, c'est nous, vous tous, ceux qui peinent, qui paieront désormais voyage en France de nos sympathiques magistrats et *tutti quanti*.

Pour canaille que la chose paraisse, elle est, cependant.

On a dit que Millet, très ferré en littérature, il doit être aussi un habile mathématicien car c'est au centime qu'il a obtenu, les compagnies, de faire balancer, le prix perçu sur le transport des marchandises, avec la réduction qu'il a exigée que l'on ait des dévoués fonctionnaires.

Pour le prouver, nous n'avons qu'à prendre au hasard, le connaissance d'un colon et mettre en regard le montant du fret de l'année dernière par une des compagnies de transport, avec celui de cette année pour le même nombre de fûts, on verra par cette comparaison, que notre ami, a payé à lui seul, le 50 pour cent, que la compagnie a accordé à Monsieur Fabry notre aimable Président.

Donc, Monsieur X. recevait l'année dernière ses fûts par envoi de cinquante; le prix était de 1 franc 25 pour chaque fût, venant de Nice à Tunis, soit pour 50 fûts 62 francs 50 centimes, il paye cette année, 2 fr. 50 centimes par fût, juste le double, ce qui naturellement met à la disposition de la compagnie la somme de 62 fr. 50 centimes, qui servent à faire voyager, presque à l'œil, un fonctionnaire du calibre et de l'importance de l'aimable et souriant Fabry.

Il résulte de ce petit et simple calcul, qu'un colon qui reçoit par exemple, 400 fûts vides, paye, à lui seul, le déplacement de huit budgétivores.

Nous citons ce fait qui est à notre connaissance, nous croyons inutile de dire, que tout est l'avenant.

Voilà où la Colonie Française en est réduite, suer sang et eau, crever à la peine, pour permettre à ceux qui occupent de grosses sinécures de voyager presque sans bourse délier et d'aller dépenser ailleurs un argent qui ne devrait, pour ainsi dire pas sortir de la Régence.

Le *Courrier de Bizerte* finit par trouver qu'on se moque agréablement du public dans les hautes et basses sphères gouvernementales.

A propos de l'isolement dans lequel se trouve Bizerte par suite du manque de routes et de ponts, notre confrère finit par demander s'il faut donc tant de science et de temps pour étudier et construire une simple passerelle sur l'Oued Tindja?

Partout ailleurs, dit-il, on aurait autorisé colons et indigènes autant par humanité que par mesure d'économie à traverser le pont du chemin de fer qui se trouve en cet endroit, mais en Tunisie!

Noie-toi, si tu veux, colon de malheur, qui n'est jamais content de ton sort!

LE RECRU LIBRE DE LA MAGISTRATURE

Nous avons, dans un précédent article, signalé l'urgente nécessité qui appellerait, suivant nous, la réglementation par voie législative des conditions de nomination et d'avancement dans la magistrature.

Occupons-nous aujourd'hui des conditions de nomination. Nous examinerons ultérieurement les garanties, qui devraient, à notre avis, présider à l'avancement des magistrats.

Nous demandons que la capacité professionnelle des candidats aux fonctions judiciaires soit démontrée, soit par l'exercice prolongé avec honneur d'une profession impliquant l'expérience des affaires (avocat, avoué, notaire, juge de paix, etc.) soit par les épreuves théoriques et pratiques d'un concours.

Nous avouons ne pas comprendre les inquiétudes qu'inspire à certains républicains l'institution du concours.

Dans presque toutes les législations de l'Europe, c'est le concours qui ouvre l'accès aux fonctions judiciaires.

Chez nous, le concours existe à l'entrée de la plupart des carrières publiques. L'Université, le Service de l'Inspection des Finances, des Ponts-et-Chaussées, des Mines, du Génie, l'Artillerie, l'Auditorat au Conseil d'Etat et à la Cour des Comptes se recrutent par la voie du concours. Depuis plusieurs années déjà, le concours a été établi au Ministère des Affaires Étrangères. Il a donné pour le recrutement de nos postes diplomatiques et consulaires les plus heureux résultats.

Pourquoi la magistrature française échapperait-elle seule à la loi générale, en violation du principe républicain par excellence qui est de réserver les emplois publics aux plus méritants et aux plus dignes?

Les épreuves du concours devraient porter sur l'organisation judiciaire, les devoirs et attributions des magistrats ainsi que sur les principes généraux du droit.

Épreuves écrites et épreuves orales auraient pour but de justifier de la part des candidats, en même temps que des connaissances théoriques et pratiques suffisantes, les aptitudes de sage critique, les qualités de discernement et de tact nécessaires à l'exercice des fonctions judiciaires.

Pour des considérations d'ordre supérieur sur lesquelles il est inutile d'insister, le Ministre

MONTRES REMONTOIRS
Or, argent et nickel
tous systèmes
Réparations Garanties

MAISON FRANÇAISE
Horlogerie-Bijouterie
A. PORTAIL, 4, rue Al-Djazira. — TUNIS

CHAINES
Or, argent, etc., etc.
ASSORTIMENT POUR MARIAGES
Réparations Garanties

Bien nait est notre correspondant. L'heureux gagnant... mais c'est... M. Auvin lui-même qui a empoché l'argent des billets de la tombola et a laissé la villa... à son propriétaire.
Que voulait-on qu'il fit ?

M. Pierre Lescot, chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer sa clientèle que depuis le 12 juin, ses cabinets et laboratoires dentaires sont transférés place de la Résidence (maison Racine). Entrée par la rue de Rome.

BRASSERIE DU PHENIX, rue Amilear
PLATS DU JOUR

Un lecteur de la *Politique Coloniale* a blâmé, ces jours derniers, l'illustre Millet d'avoir confié à l'*Union Coloniale*, qui n'est, en somme, qu'un syndicat d'intérêts privés, le soin de s'occuper des intérêts de la Tunisie, c'est-à-dire des intérêts français en général et des intérêts tunisiens en particulier.

Le lecteur du journal colonial a parfaitement raison. Il est inacceptable qu'un syndicat d'intérêts privés soit chargé de représenter la Tunisie et de prendre souci d'intérêts économiques qui sont ceux de la France et que ce syndicat soit payé pour cela. Le sieur Millet a fait une faute qui doit être réparée au plus tôt.

BRASSERIE DU CHAPITRE
RESTAURANT. — CAFÉ NOSSI-DÉ

M. Marchant, propriétaire à Rhadès, fait savoir à qui de droit qu'il n'a jamais accusé personne d'avoir mangé la grenouille, c'est-à-dire le montant des souscriptions recueillies pour la fête de ce charmant village comme il en aurait été, paraît-il, accusé par le directeur des fêtes de Maxula-Rhadès.

Un exemple à suivre : Dernièrement deux honorables négociants de la rue d'Italie, MM. G. et A. firent une souscription pour la sépulture du noyé de l'Hamman-Laf. L'excédent de la souscription, dix-sept francs, a été mis à la disposition de la *Petite Tunisie*, pour les nombreux malheureux qui viennent demander des secours.
Tous nos remerciements et nos félicitations à ces gens de cœur.

CERCLE-CASINO DU PALAIS KHÉREDDINE
COMITÉ DU CERCLE DE KHÉREDDINE

Samedi à 8 h. 12 : **SOIRÉE DAN-SANTE**, offerte aux invités et aux familles des membres du Cercle.

Tous les soirs
CONCERT INSTRUMENTAL
CAFÉ SUR LA PLAGE

Consommations sur place de la ville
RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE
Déjeuner : 2 fr. 50 — Dîner : 3 fr.
Appartements meublés à louer
Établissement de bains : Douches

Le meilleur reconstituant
EST LE

Vin Tonique des Suffètes
à base de Kola-Coca, phosphate de chaux, jus de viande, cacao et colombe, préparé à la Pharmacie Lyonnaise, 12, rue d'Italie.
Ce vin, d'un goût excellent, convient à tous les âges et permet de supporter facilement les grandes chaleurs.

CABINET D'ACCOUCHEMENT

Sage-femme de 1^{re} classe

CONSULTATIONS TOUTS LES JOURS
2, Rue de Suède, 2
(En face la Salle des Ventes)
RECOMMANDÉ.

René Delarue
14, Rue d'Espagne, Tunis
VINS DE TUNISIE GARANTIS NATURELS
Eaux-de-Vie de Vin et de Marc
VINS DE FRANCE
fins, demi-fins, ordinaires
RHUM SAINTE-LUCIE EXTRA
CHAMPAGNE RIVART

17 fr. INCROYABLE !
RÉGULADORD.G. 1^{er}
D. LADISLAS
Avenue de France, 9.
ASSOCIATION INTERNATIONALE
DE PHARMACIENS

FABRIQUE DE BRIQUES ROMAINES
C. ODINO
Place Bab-Saadoun

Les briques romaines défient toute concurrence comme excellence de matériaux et de facture : elles offrent l'avantage du 25 0/0 sur les concurrents.
Le mètre carré depuis 1,50
On livre immédiatement.
On se charge de toute espèce de construction.

LA PLUS GRANDE CHAPELLERIE
DE LA TUNISIE
TUNIS — 2, Rue de l'Eglise, 2 — TUNIS

M. Liéto Disegni a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que depuis le dimanche 6 courant, ses dix salons d'exposition permanente et de vente sont ouverts au public.
Par suite de cet agrandissement considérable, il est en mesure de répondre à tous les desirs de sa clientèle, qui trouvera chez lui un grand choix de chapeaux en tous genres, et vendus le meilleur marché que partout ailleurs. C'est dire qu'il ne recule devant aucun sacrifice pour résoudre le problème difficile de vendre beaucoup, bon et bon marché.

AVIS

M. Basilio Couitéas a l'honneur d'informer le public qu'il a vendu sa manufacture de tabacs, sise rue de l'Oasis, à M. Grégoire Drakoulakos.
M. Couitéas prie son ancienne clientèle de vouloir bien reporter la confiance dont il a été honoré jusqu'à ce jour sur son successeur.

M. Drakoulakos a l'honneur d'informer le public, que, depuis le 1^{er} juillet il s'est rendu acquéreur de la manufacture de tabacs de M. Basilio Couitéas, sise à Bône (Algérie) et que, comme son prédécesseur, il fera tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leurs commandes.

A LOUER immédiatement, avenue Bab-Djedid, deux appartements et un magasin. Prix très modérés.

A VENDRE immeubles construits à l'éuropéenne. Excellente occasion.
S'adresser à M. Dufis, rue des Silos, 49, Tunis.

AUX FOUDEIERS RÉUNIS
DEVILLE & C^{ie}
LA PLUS ANCIENNE MAISON DE TUNIS
Bureaux : Avenue de la Marine, 19. —
Ateliers : Avenue de Carthage.
3 premiers prix, 2 médailles d'or et une de vermeil
FABRIQUES DE FOUDEIERS
DE CUVES, DEMI-MUIDS
ET DE VAISSELLE VINAIRE EN TOUTS GENRES
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE
Grand stock de foudres et de demi-muids construits pour la récolte prochaine
LOCATION DE DEMI-MUIDS à des prix modérés

Epicerie de la Régence
Arrivages toutes les semaines de beurres et fromages
CONSERVES, SALAISONS
Liqueurs des 1^{res} marques
ATSANASIOU & C^{ie}
12, Rue d'Italie — TUNIS

AUX ARMES DE SAINT-ÉTIENNE
C. BOURY, Armurier
TUNIS — 23, Rue Al-Djazira. — TUNIS

M. BOURY a l'honneur d'informer le public qu'on trouvera dans ses magasins rue Al-Djazira n° 23, un grand assortiment d'instruments de pesage des meilleurs fabrications françaises et dans d'excellentes conditions.

PILULES PURGATIVES & DÉPURATIVES
DE KORBUS

Un très grand nombre de personnes ont vu tabli leur santé par l'usage de ce remède populaire employé depuis longtemps.
Très efficace, économique et facile à prendre. Purifie le sang et convient dans toutes les maladies dépendant de mauvaises digestions et de paresse intestinale.
2 francs la boîte
Dépôt : PHARMACIE CENTRALE DE PARIS

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au Coaltar saponiné Le Beuf pour assainir la bouche en tuer les microbes qui s'y développent, purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées. Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.
Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr.
Se défier des contrefaçons
DÉPÔT : à la Pharmacie E. NÉE

MAISON F. DUC
Hôtel-Restaurant Californie
44, Cours Belsunce — MARSEILLE

Service à la carte et à prix fixe
GIRAUD ET RICHARD, successeurs

Restaurant d'Athènes

Vin de Samos
(authentique) de provenance directe
Prix : 1 fr. 50 le litre. On porte à domicile
CHEZ M. PAPAYANNI
Rue de l'Eglise, 4, Tunis

FORGES DE LA PROVIDENCE
Marchiennes-au-Pont (BELGIQUE)

Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions ; Fers marchands ; Cornières ; Colonnes en fonte moulées de toute espèce d'après croquis, Charpentes et ponts en fer et en acier.
La Société se charge à des prix fort modérés de confectionner les litages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.
Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabriquent actuellement tous les produits en Fer Homogène et acier et ont à cœur de soigner les ordres que veulent bien lui confier ses clients.
Agent pour la Tunisie : J. FORTI
TUNIS — 44, Rue des Glacières — TUNIS

LA GOULETTE
BAINS DE MER
Saison balnéaire 1896

LA GRANDE ROTONDE
Propriétaire : Victor BESSIS

RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE
Cabines de Bains. — On peut louer pour la saison
CONSOMMATIONS DES PREMIÈRES MARQUES
DIMANCHE, JEUDI, SAMEDI
GRAND CONCERT FRANÇAIS
On prend des pensionnaires

ATELIERS DE CONSTRUCTION MÉTALLURGIQUE
H^{te} OBRE

Avenue de Carthage. — Tunis
AVIS : H. OBRE, serrurier-constructeur et propriétaire de diverses maisons, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que, vu l'extension de son travail et pour cause d'agrandissement, ses ateliers et bureaux sont transférés Boulevard de Carthage, depuis le 1^{er} juillet 1896.

Entreprises générales d'électricité

FÉLIX DAPOIGNY
successeur
DE J. CHEVALIER
TUNIS, — 20, Rue Essadikia, 20. — TUNIS

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE
DU

Café-RESTAURANT AMÉRICAIN
Rue de Bône — TUNIS

Cuisine Bourgeoise
Déjeuner : 2 fr. ; Dîner : 2 fr.
SERVICE A LA CARTE
CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX
A partir du 1^{er} octobre
le "Restaurant Américain" restera ouvert toute la nuit

L'EXTRAIT de VIANDE LIEBIG
est INDISPENSABLE dans
TOUTE BONNE CUISINE
pour améliorer
POULIER - SAUCES - RAGOUTS - LÉGUMES - ETC.

QUINQUINA VINCENT
(Marque déposée)

Vente des Vins de l'Archevêché de Carthage
(GROS ET DÉTAIL)
Expéditions par Caisnes et par Futs
dans tous les pays
On expédie par colis postaux dans toute la France du Vin Muscat de l'Archevêché de Carthage.
S'adresser à M. H. VINCENT, négociant en vins, 7, rue du Soudan, près de la Gare française. — TUNIS.

TERMINUS-HOTEL
J. CAILLODS, propriétaire
Place de la Gare Française. — TUNIS
Cuisine Recommandée

Cet établissement se recommande à MM. les Voyageurs, Touristes et Négociants par son confortable, sa situation centrale, son installation et son ameublement entièrement neuf.
Prix Modérés

MINISTÈRE DE LA GUERRE

AVIS D'ADJUDICATION

Le jeudi 1^{er} octobre 1896, à 2 heures de l'après-midi, il sera procédé, dans une des salles de la Mairie de Marseille, à une adjudication publique pour l'exécution, pendant un an, du service des transports de la guerre entre la France, l'Algérie et la Tunisie.

Le service à assurer, à partir du 1^{er} janvier 1897, est divisé en 7 lots, fixés ainsi qu'il suit :

PREMIER LOT
Trois voyages par semaine, aller et retour, entre Marseille et Alger (direct). Un voyage supplémentaire par semaine, pendant la période d'été, sur la même ligne.

DEUXIÈME LOT
Un voyage par semaine, aller et retour, entre Marseille et Oran (direct). Un voyage supplémentaire par semaine, pendant la période d'été, sur la même ligne.

TROISIÈME LOT
Un voyage par semaine, aller et retour, entre Marseille et Philippeville (direct). Un voyage supplémentaire par semaine, pendant la période d'été, sur la même ligne.

QUATRIÈME LOT
Un voyage par semaine, aller et retour, entre Marseille et Bône (direct).

CINQUIÈME LOT
Un voyage par semaine de Marseille à Bizerte, Tunis, Sousse, Monastir, Mehdiâ, Sfax, Gabès, Djerba, Zarzis et retour à Marseille par les mêmes escales. Un voyage supplémentaire par semaine, pendant la période d'été, de Marseille à Tunis direct et retour.

SIXIÈME LOT
Un voyage par semaine d'Alger à Bougie, Philippeville, Bône, Bizerte, Tunis et retour à Alger par les mêmes escales.

SEPTIÈME LOT
Un voyage par quinzaine, aller et retour, entre Port-Vendres et Alger (direct). Un voyage par quinzaine, aller et retour, entre Port-Vendres et Oran (direct).

Pour tous autres renseignements, s'adresser à la 3^e Sous-Intendance de Tunis.

Le gérant : U. CROUZET.
Tunis — Imp. BRIGOL, rue Es-sadikia 16

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE
RÉOUVERTURE DU
CAFÉ-RESTAURANT DE LA GARE
DE MAXULA-RADÈS
Rue de la Goulette et Avenue de la Mer (devant la station du tramway)
ÉTABLISSEMENT COMPLÈTEMENT REMIS A NEUF
PAR SON NOUVEAU PROPRIÉTAIRE
Le Café-Restaurant de la Gare de Maxula-Radès se recommande par ses liqueurs de marque, ses consommations de 1^{er} choix, son confort et sa bonne cuisine.
REPAS SUR COMMANDE, A PRIX FIXE ET A LA CARTE
A TOUTE HEURE

Grande Boulangerie
et Pâtisserie Anglaise
Wagner et Abrecht
27, rue d'Italie, 27
et rue de la Commission, 8 - TUNIS
Succursale à Hammam-Lif
Brioche. — Croissants. — Petits
Pains pour thé et café. — Bûches.
— Gâteaux. — Tartes. — Desserts.
etc.
Pains de luxe et de ménage. — Spé-
cialités de Pains anglais. — Biscuits.
— Pâtés fins. — Vins fins et liqueurs
de premier choix. — Petits fours.
Fournitures pour soirées, Baptêmes,
Mariages et Bals.

A VENDRE
OU A LOUER
A MAXULA-PADÉS
Bel établissement de café-restaurant
entièrement remis à neuf
S'adresser au bureau du journal.

Compagnie Algérienne
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital 15 MILLIONS entièrement versés
Comptoir de Tunis
Avenue de France
Escompte, recouvrements, avan-
ces sur titres et marchandises, chè-
ques et lettres de crédit sur tous
pays, encaissements de coupons,
ventes, achat sur garde de titres.
Intérêt bonifié aux déposants de
fonds 2 0 0 — Bons de caisse, bons
trois ans et deux ans, 3 0 0; bons à
un an et quatre ans, 2 1 2 0 0;
bons à cinq ans, 4 0 0

Domaine P. Potin
CHAUX
HYDRAULIQUE
et Ciments
Dépôt : rue du Portugal

5 Médailles d'Or — Grand Diplôme
d'honneur, Paris 1889
Demange Frères & Alioth
Propriétaires-Industriels
PAU, SOUSSE, BORDEAUX
HUILES D'OLIVE DE TUNISIE
Garantie pure de tout mélange

EXPOSITION ET COLIS POSTAUX DE 5 KILOS
en Tunisie, Algérie, Corse, France
et l'étranger.
Livraison à domicile en estagnon
de 5, 10, 15, 20 et 25 KIL.
S'adresser pour toutes les Com-
mandes à M. PAUL NADAL, repré-
sentant pour la Tunisie, 11, Rue d'Ita-
lie. — TUNIS.
Envoi franco d'échantillons sur demande

Boulangerie Viennoise
8, Boulevard de Paris
Ferdinand HEINRICH
SPÉCIALITÉ DE PAINS VIENNOIS
Croissants au Beurre
Petits pains pour Restaurants et Hôtels
ON PORTE A DOMICILE

Banque de Tunisie
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital 8 millions de francs
Siège social à Tunis
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et Recouvrements.
— Avances sur prêts, sur la
marchandise et sur hypothèques
immobilières ou maritimes. — Dé-
ts à vue et à échéances fixes —
garde de titres au Payement et es-
compte de coupons. Reports. —
00 francs de bourse au comptant et à
terme sur tous les marchés euro-
péens. — Emission de chèques et
de lettres de crédit sur tous pays.
SOUSCRIPTIONS — ÉMISSIONS

A. GAUVAIN
Dépositaire des produits de la Maison
Saint Frères
TUNIS 22, rue d'Espagne, 22, TUNIS
Toiles à voiles et galvanisées —
tentes et tapis — rideaux — toiles et
sacs — moquettes — chemises — gi-
lets de chasse — espadrilles — san-
gles, septain — cordages et ficelles.

BOIS DU NORD
Madriers, Planchettes, Chevrons, Linteaux de toiture
Lattes à Plafond
BAPTISTIN BRÉMOND
SCIERIE MÉCANIQUE — MENUISERIE & CHARPENTE
Avenue de la Marine, 1, 2, 3 et rue de Belfort — TUNIS

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE
Maison renommée pour ses produits extra, fondée en 1884
GROS, DEMI-GROS, DÉTAIL

Aimé EYRIÈS
Denrées Coloniales, Conserves Alimentaires Françaises et Anglaises
APERÇU DE QUELQUES PRIX :
Café vert Moka... le kilo. 3 20 | Café vert Rio... le kilo. 2 40
— Martinique... 3 20 | Sucre Lebaudy, en boîte... 0 50
— Santos... 2 50 | — Saint-Louis... 0 50
Beurre frais de Macon... 2 50
VINS FINS, LIQUEURS ET SPIRITUEUX DE MARQUES
à des prix défiant toute concurrence loyale
ON PORTE A DOMICILE TÉLÉPHONE N° 19

"L'AFRIQUE FRANÇAISE"
Compagnie anonyme algérienne et tunisienne d'assurances à
primes fixes contre l'incendie et les accidents
Capital : UN MILLION
Siège social : BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE, 2 — Alger
Incendies Accidents
propriétés mobilières et im- Collectives pour chantiers, travaux
mobilières agricoles, sapeurs-pompiers
RÉCOLTES SUR PIED Individuels, chevaux et voitures
en gerbes et en meules Nis de glaces
S'adresser à M. Solhaune, agent général à Tunis, rue de
la Poste, 7, et à M. Perrucca, agent général à Souss

LE MONDE
C^{ie} Française d'Assurances sur la vie et contre l'incendie
SIÈGE SOCIAL : PARIS, 16, rue Lapeletier
SOUS LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT

VIE. — Assurances en cas de décès. —
Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas
de vie. — Rentes viagères immédiates diffé-
rées et de survies. — Nues-propriétés, etc.
INCENDIES. — Structures
d'immeubles, fermes mobilières, marchan-
dises. — Assurances contre la foudre et des
appareils à vapeur. — Contre les recouvre-
ments des locataires. — Contre les risques localisés
et les risques de vol-tirage.
La Cie Le Monde opère à primes fixes. Elle assure conjointement
les propriétaires et les locataires une prime intérieure à celle applicable
à chacun séparément; la Cie a franchit de toute responsabilité les familles
et les domestiques des assurés.
Les polices de la Compagnie Le Monde sont acceptées par Le Cré-
dit Foncier de France.
S'adresser pour tous renseignements M. G. ATTIA, agent
général et inspecteur de la Cie à Tunis, 2, Avenue de Paris

MATÉRIEL AGRICOLE ET INDUSTRIEL
Chemins de fer portatif Beauville
FABRIQUE DE MARIAS
de tous Systèmes
Aristide ALIEZ
CONSTRUCTEUR BREVETÉ S. D. G.
— MUSTAPHA ALER —
Maison fondée en 1859
De 1882 à 1889, 1^{er} prix dans l'exposition
Des catalogues
Charrues, herses, scarificateurs, faucheuses, moissonneuses-lieuses, automobiles, batteuses, etc.
Raymond VALENS, ingénieur civil, Tunis
MAISON PIERRE AUVIN — TUNIS
A. LIODET, successeur

Marbres bruts et ouvrés
Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Italie, Espagne et Italie.
CHEMINEES DEPUIS 10 FRANCS
Articles de fumisterie, carrelages, escaliers, monuments funéraires
Bureaux et magasins : 7, Rue d'Espagne.
Vastes Entrepôts : Rue d'Italie
N. B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la maison pour la pose de travaux.

AUX CISEAUX D'OR
Fabrique générale d'instruments et d'appareils de Chirurgie et de Médecine
Maison de confiance, fondée en 1893
L. THIERS, — Rue Al-Djaira, 26. — TUNIS
Orthopédiste, Mécanicien, Coutelier, Bandagiste
Instruments de chirurgie et pour vétérinaires, couteaux de poche extra fins, coutellerie fine, coutellerie de table, canifs coupe-cors, ciseaux.
Sécateurs, greffoirs, pique-vins, rasoirs gauntis, tondeuses humaines des meilleurs systèmes, tondeuses pour chevaux, chiens, moutons.
Outils pour bouchers, charcutiers, cuisiniers, horticulteurs, vignerons etc.
Bandages pour toutes hernies, ceintures hypogastriques, suspensoirs, bas élastiques et en peau de chien, gouttières, attelles, jambes de bois, membres artificiels, béquilles, articles de voyage pour malades.
Urinoirs, irrigateurs, injecteurs, sondes, puvéristateurs, sélingues sous-cutanées, ceintures-ventrières, articles d'allaitement et d'hygiène, — Réparations et aiguisage en tous genres.
Maison recommandée par ses articles supérieurs en qualité et solidité

TRANSIT INTERNATIONAL
P. Dana & Foubert
TUNIS — 11, RUE DE FRANCE — TUNIS
Dépôt général de la ligne maritime de France à Tunis et de Marseille
GONDRAND FRÈRES, Agents
Départements. — Débarquements. — Services des Bagages aux
arrivées et départs des paquebots.
Les agents portant les insignes GONDRAND FRÈRES est en perma-
nence à la suite des douanes.
Magasin de dépôt. — Opérations en douane. — Avances sur mar-
chandises. — Catastronage pour l'aviation et la campagne. — Déménage-
ments.
TARIFS MODÉRÉS ET AGRÉS PAR LES ADMINISTRATIONS LOCALES
(La maison délivre des billets circulaires sur tous les réseaux de
chemins de fer.)
Un emballer de Paris est attaché à l'Agence

"LE PHENIX"
COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES
CONTRE L'INCENDIE ET LA VIE
SIÈGE SOCIAL : 104, rue Lafayette — PARIS
Agent général pour la Tunisie :
M. Ch. BAUDOT, 26, Rue Sadikia. — TUNIS
PRINCIPALES SOUS-AGENCES :
MM. NESTLER aîné, à Souss; PAGLIARIELLO, à Sfax; PAYRON, à Gabès
WAROQUIER, à Mehdia; SAVON FRÈRES, à Bizerte; PHILIPPE SAON
à La Goulette, Kram et environs; GRAY, à Medjer-el-Bab; LLOY
à Souk-el-Arba; GUYON, à Ghardimaou et Lamy, à Kairouan.

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie
Société anonyme — Capital 30 millions
SUCCURSALE DE TUNIS 8, rue Es-Sadikia, 8
Escompte, recouvrements, ordres de bourse, avances sur titres
encaissement de coupons, chèques et lettres de crédit.
Dépôts à vue et à échéance fixe
A vue 2% — 6 mois 2 1 2 — 1 an 2 1 2

Demandez Partout
LE KINA BELLOT
ABSINTHE ET AMER CONILH
BELLOT, Distillateur à Tunis
Dépôt général des eaux minérales de VICHY
des liqueurs fines de la maison Laroche et C^{ie} et du champagne
Montebello.

ÉPICERIE ET COMESTIBLES
GROS DOURA FRÈRES DÉTAIL
TUNIS, rue des Glacières, 25, 27
Denrées coloniales, légumes secs, conserves alimentaires
Semoules et Farines — Pommes de terre
LIQUEURS ORDINAIRES ET DE PREMIÈRES MARQUES

Comptoir National d'Escompte de Paris
SOCIÉTÉ ANONYME
au capital de 100.000.000 de francs
AGENCE DE TUNIS
Th. PROUST, directeur
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur
titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouvertures de crédit
ordres de Bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses
sur titres, lettres de crédit pour voyages, etc., etc.
Dépôts à vue et à échéances fixes
A vue... 2% A 3 ans... 3 1 2%
A 1 an... 2 1 2% A 4 ans et au-delà... 4%
A 2 ans... 3%
Loction de coffres-forts
Des coffres-forts et compartiments de coffres-forts sont mis à la disposi-
tion du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc.
Ces coffres installés dans une serre-secrète, présentent aux déposants
à plus grande sécurité contre les risques de vol et d'incendie.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE
Cie TOUACHE
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.700.500 FRANCS
Service postal Français
AGENCE DE TUNIS

Services réguliers à grande vitesse entre la France et la Tunisie
Transports des passagers, des marchandises et des dépêches
DÉPARTS tous les mardis, à midi, de MARSEILLE pour TUNIS :
— tous les jeudis, à 5 h. soir, de MARSEILLE pour TUNIS, la
Côte tunisienne et TRIPOLI ;
— tous les Mardis, à 4 h. 1/2 du soir, de TUNIS pour MARSEILLE ;
— tous les Vendredis, à 2 h. du soir, de TUNIS pour MARSEILLE ;
— tous les Dimanches, à 1 h. 1/2 du soir, de TUNIS pour SOUSSE,
MONASTIR, MEHDIA, SFAX, GABES, TRIPOLI et DJERBA.
ARRIVÉES de MARSEILLE, tous les jeudis et samedis matin ;
de TRIPOLI, DJERBA, GABES, SFAX, MEHDIA, MONAS-
TIR ET SOUSSE, tous les Lundis matin.
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 3
rue d'Allemagne L'Agent, J. B. PÉDELUPÉ.

Compagnie Générale Transatlantique
SERVICES POSTAUX A GRANDE VITESSE
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille
Départ de Marseille... Vendredi à 4 heures soir
Arrivée à Tunis... Dimanche à 5 heures m.
Départ de Tunis pour Malte... Dimanche à 3 h. 30.
Arrivée à Malte... Lundi à 9 h. 30 matin
Départ de Malte pour Tunis... Lundi à 5 h. soir.
Arrivée à Tunis... Mardi à 11 matin.
Départ de Tunis pour Marseille... Mercredi à 3 h. 30
Arrivée à Marseille... Jeudi à 5 h. matin
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Sousse-Tunis-Marseille
Départ de Marseille... Lundi à 4 heures
Arrivée à Tunis... Mercredi à 5 h. matin
Départ de Tunis pour Sousse... Mercredi à 3 h. 30 soir
Arrivée à Sousse... Jeudi à 3 h. 30 a.
Départ de Sousse pour Tunis... Jeudi à 5 h. soir.
Arrivée à Tunis... Vendredi à 5 h. m.
Départ de Tunis pour Marseille... Samedi à 3 h. 30 soir.
Arrivée à Marseille... Lundi à 5 h. matin.
Prix des Places :
1^{re} classe, 100 fr. 2^e cl. 70 fr., 3^e cl. 30 fr. 4^e cl. 15 fr. nourriture comprise
AVIS IMPORTANT
MM. les voyageurs sont instamment priés de retirer leurs billets de
passage à Tunis.
L'enregistrement des bagages a lieu à Tunis-Port et cesse une heure
avant celle fixée pour le départ.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Gé-
nérale Transatlantique, 1, rue Es-Sadikia.